



BIENVENUE À PSL

LIVRET D'ACCUEIL

UNIVERSITÉ PSL



ÉDITION 2020/2021



VOS CONTACTS À PSL

Université PSL
60, rue Mazarine
75006 Paris
tél : 01 85 76 08 70
contact@psl.eu

[psl.eu](https://www.psl.eu)

Suivez toute l'actualité de PSL

Pour ne rien rater des événements culturels, artistiques, scientifiques ou sportifs de PSL, partager ou commenter toute l'actualité de PSL : [f](#) [i](#) [t](#) Université PSL

Étudiants internationaux

welcomedesk@psl.eu
01 75 00 02 91
[f](#) PSL Welcome Desk
[i](#) PSL_welcome_desk

Vie étudiante

vieetudiante@psl.eu

Vie associative (Union PSL)

union.psl@psl.eu

Se connecter au wifi

Connectez-vous à Eduroam, le réseau wifi sécurisé accessible dans de nombreuses universités et centres de recherche en France et à l'international. Pour configurer eduroam, RDV sur : eduroam.fr



SOMMAIRE

- 4 BIENVENUE À PSL
- 6 A PROPOS DE PSL
- 8 ÊTRE ÉTUDIANT À PSL
- 14 VIE DE CAMPUS
- 22 INNOVER ET ENTREPRENDRE
- 26 BIEN PRÉPARER SON SÉJOUR EN FRANCE
- 36 VIE PRATIQUE
- 52 INFORMATIONS UTILES

Le présent livret utilise le masculin générique pour sa rédaction. Cela ne contredit pas l'attention portée par l'Université PSL à la parité et l'égalité des genres et à la lutte contre toute forme de discrimination.

Graphisme : Hélène Mulot
Photos & illustrations ©
Steve Murez : p. 2, 3, 12, 19, 49
Daniel Nicolaevsky : p. 1, 12, 13, 14, 15, 17, 20
Marie Sorribas : p. 4, 5, 10
OHNK : p. 6, 21, 25, 29
Agathe Malbet : p. 13, 18
Marius Buet : p. 12, 16, 32, 54, 55
Alexine Conaut : p. 36
Clotilde Béoutis : p. 26
Olga Suslova : p. 27
Maria Galkina : p. 27
PSL : p. 7, 22, 23, 28, 32, 34, 38, 42, 47, 50
Dauphine - PSL : p. 48

BIENVENUE À PSL



ANNE DEVULDER

Vice-présidente Vie étudiante et Responsabilité Sociale et Environnementale

Chères étudiantes, chers étudiants,

Bienvenue dans votre université ! PSL est une "jeune" université où se mêlent et se rencontrent les sciences, les humanités, l'ingénierie, les sciences sociales et les arts. Elle est le fruit de la collaboration de l'ensemble des établissements prestigieux qui composent PSL et au sein desquels vous effectuerez vos cursus de licence, master ou doctorat. Vous avez toutes et tous été choisis pour vos talents et vous serez parmi les premières promotions diplômées de l'Université PSL. Nous sommes très fiers de vous accueillir à l'occasion de cette nouvelle année universitaire.

De la licence au doctorat, nous aurons à cœur de vous former au plus près de la

recherche au sein de nos 140 laboratoires et au contact des 2 900 enseignants-chercheurs et chercheurs qui composent l'université. Vous y bénéficierez également d'un des taux d'encadrement parmi les plus élevés de France. De la Porte Dauphine à la Montagne Sainte-Geneviève, Paris est désormais votre campus ! De nombreuses associations étudiantes dynamiques vous attendent pour participer et profiter pleinement des nombreux événements sportifs, artistiques et culturels.

Enfin, bien consciente de son devoir de former les générations d'acteurs de demain, l'Université PSL est engagée dans une démarche citoyenne et responsable et s'implique dans les enjeux de développement durable (environnementaux comme sociétaux).

Vous avez toutes et tous été choisis pour vos talents

Avec plus de la moitié de ses laboratoires impliqués directement dans des sujets de recherche en lien avec le développement durable, PSL a été classée cette année pour la première fois par le Times Higher Education Impact Ranking, au 53^e rang mondial. Nous comptons sur vous et sur votre investissement pour nous aider à développer et faire grandir ces actions. Profitez pleinement de cette nouvelle année, qu'elle soit pleine de réussites et de joies.



MINH-HÀ PHAM

Vice-présidente relations internationales

Chères étudiantes, chers étudiants,

Vous vous intéressez aux Sciences, à l'Économie et la gestion, aux Sciences humaines ou aux disciplines artistiques, vous êtes passionnés par les grandes questions qui ont un impact sur la société, comme le développement durable, l'intelligence artificielle, la mondialisation, la santé ou la culture, vous voulez vous engager dans la recherche ou l'entreprise et vous voulez connaître une expérience internationale ? Alors, bienvenue à l'Université PSL !

Que vous veniez de France ou d'un autre pays, grâce à notre Welcome Desk et à ses services associés nous sommes à votre écoute dès votre admission, pour faciliter votre accueil et toutes les formalités administratives à votre arrivée.

PSL vous invite à rejoindre une communauté universitaire qui allie l'exigence intellectuelle et l'ouverture au monde dans sa complexité

Nous vous proposons un accueil personnalisé par un étudiant (Buddy Program), une facilitation de votre accueil académique par un mentor, un renforcement de vos capacités linguistiques, un accès à de nombreuses associations étudiantes, afin que votre intégration dans notre université se fasse dans les meilleures conditions.

PSL est aujourd'hui une grande université de recherche reconnue tant au niveau français qu'international, grâce à son intense activité de recherche qui a contribué à l'obtention de 28 Prix Nobel, 10 Médailles Fields et 48 Médailles d'Or du CNRS. PSL s'honore également de prestigieuses reconnaissances dans le domaine artistiques (50 César, 79 Molière). Notre université se place pour la 3^e année consécutive dans le Top 50 des classements universitaires mondiaux (THE, QS) et s'inscrit dans un réseau international très dense, grâce à un ensemble d'accords bilatéraux pour des échanges d'étudiants dès le niveau Licence avec les meilleures universités sur tous les continents.

PSL vous invite à rejoindre une communauté universitaire qui allie l'exigence intellectuelle et l'ouverture au monde dans sa complexité, par un accompagnement académique et interculturel unique.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année à PSL.

17 000 étudiants
2 900 chercheurs et
 enseignants-chercheurs

À PROPOS DE PSL

140 laboratoires
+ 50 start-up créées
 chaque année
+ 30 initiatives étudiantes
 soutenues chaque année

28 Prix Nobel
10 Médailles Fields
3 Prix Abel
48 Médailles d'or du CNRS
50 César
79 Molière

Près de 2000
 manifestations culturelles,
 artistiques et scientifique par an
91 bibliothèques et musées

L'UNIVERSITÉ PSL



Située au cœur de Paris, l'Université PSL fait dialoguer tous les domaines du savoir, de l'innovation et de la création en sciences, sciences humaines et sociales, ingénierie et arts. Sélective et engagée en faveur de l'égalité des chances, elle forme au plus près de la recherche en train de se faire, des chercheurs, artistes, entrepreneurs et des dirigeants conscients de leur responsabilité sociale, individuelle et collective.



PSL dans les classements



Top 50 mondial
 des universités*
4^e rang mondial
 des universités de
 moins de 50 ans*

*Pour la 2^e année
 consécutive,
 selon THE et QS.

UNIVERSITÉ PSL



L'UNIVERSITÉ PSL UN CAMPUS AU CŒUR DE PARIS

* Le campus Jourdan ENS-PSL accueille les étudiants du CPES, les départements d'économie, de sciences sociales et de géographie de l'ENS-PSL, le Collège des Masters, le Collège doctoral, le service des thèses et les services de la Vie étudiante de PSL.



ÊTRE ÉTUDIANT À PSL

En rejoignant PSL, vous accédez à de nombreux dispositifs et services proposés à l'ensemble de nos étudiants et détaillés dans ce livret. Voici une première check-list non exhaustive.

ÊTRE ÉTUDIANT À PSL : MODE D'EMPLOI

Être étudiant à PSL, c'est bénéficier de...

- Une carte étudiante PSL permettant d'accéder aux établissements de PSL et de régler dans les restaurants et cafétérias du CROUS via son compte Izly.
- Un environnement numérique PSL : wifi sécurisé Eduroam, outils collaboratifs en ligne, etc.
- De nombreuses opportunités de rencontres et circulation inter-établissements : associations étudiantes, sports, Orchestre et Chœur, appels à projets étudiants, semaines inter-écoles (ingénieurs, arts), buddy program, welcome days, etc. Soit autant d'occasions de faire la rencontre d'étudiants PSL de tous horizons (nationalités, disciplines, établissements, etc.) pour se découvrir des passions communes ou lancer des projets collectifs.
- Des lieux de vie étudiante partagés : bibliothèques, espaces de coworking, PSL-Lab, etc.
- Un accès privilégié au PSL Welcome Desk pour tous les étudiants internationaux (accompagnement administratif, activités socio-culturelles, visites de Paris, etc.).
- Des invitations pour des événements culturels et artistiques tout au long de l'année, à l'image du cycle de conférences de rentrée PSL, mais aussi de nombreux événements festifs organisés par l'Union PSL. RDV sur l'agenda PSL (psl.eu/agenda).
- Près de 40 activités sportives proposées par PSL Sport. RDV sur le site pour rejoindre la communauté de plus de 5000 adhérents !
- De multiples services gratuits pour favoriser votre quotidien : consultations à la clinique juridique PSL-Dauphine, chat et service d'écoute Nightline, etc.
- Une large offre de logement et un accompagnement pour faciliter votre arrivée.
→ **Infos : psl.eu** > vie de campus > Paris est notre campus > se loger
- Un réseau alumni PSL (PSL-A) pour vous accompagner dans la suite de votre parcours professionnel et garder le lien avec votre réseau.



Glossaire

Établissement opérateur
Établissement d'inscription (/ d'accueil), assurant notamment le suivi administratif des étudiants (scolarité, stages, remise des diplômes, etc.).

Établissement-composante
L'Université PSL est composée de différents établissements-composantes. Les diplômes préparés dans ces établissements sont délivrés par PSL.

Programme gradué (PG)

A partir de la rentrée 2020, PSL innove avec une nouvelle structuration de son offre de formation en 2^e cycle. Le master et le doctorat s'inscrivent désormais dans une pleine continuité et s'appuient sur les forces scientifiques de tous les établissements-composantes de PSL.

→ **Infos : psl.eu** > les programmes gradués de psl

Contacts clés

Vie étudiante
vieetudiante@psl.eu

Vie associative
union.psl@psl.eu

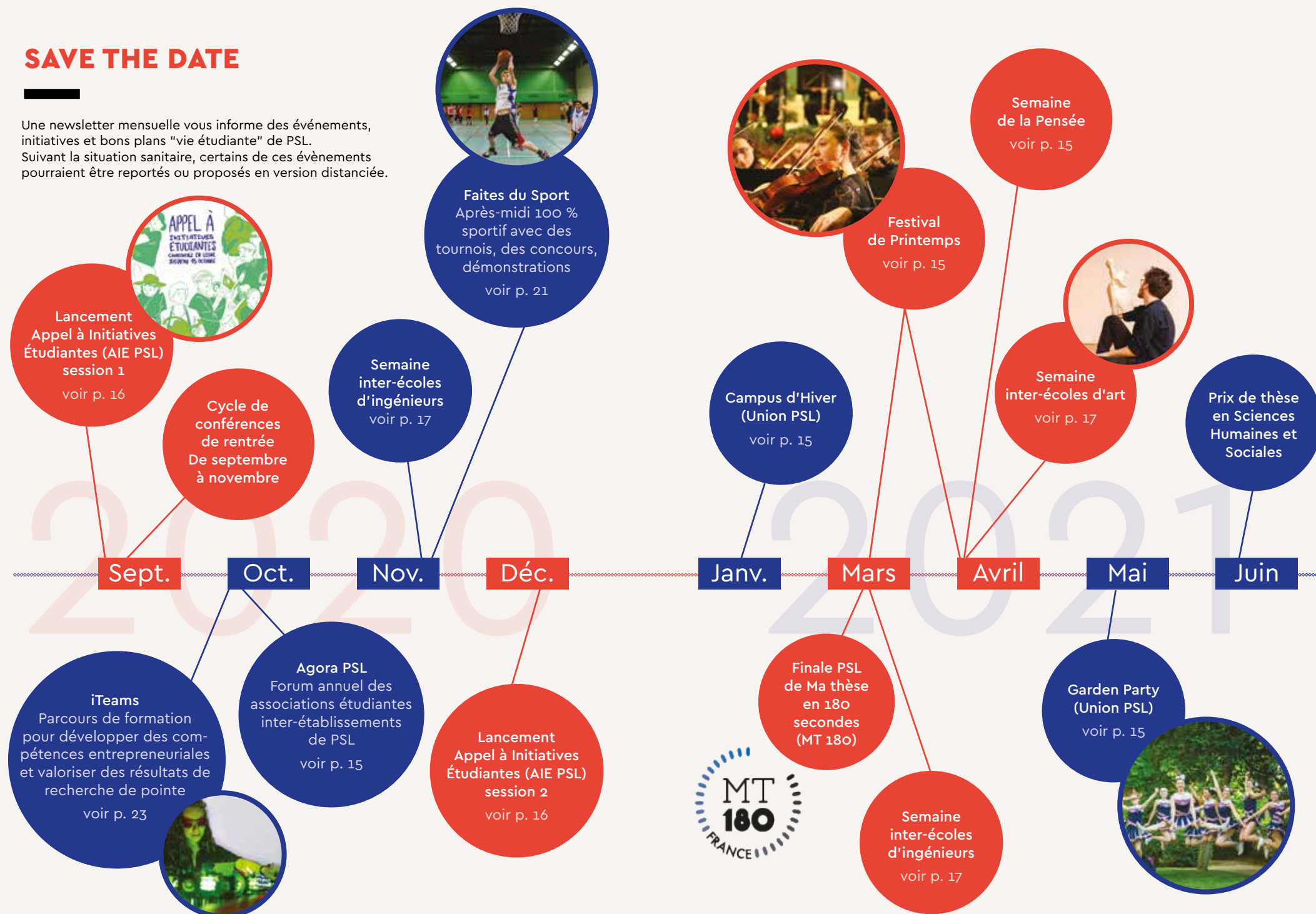
Welcome desk PSL
welcomedesk@psl.eu

PSL-Lab
psl-pepite@psl.eu

Alumni PSL
webmaster@pslumni.org

SAVE THE DATE

Une newsletter mensuelle vous informe des événements, initiatives et bons plans "vie étudiante" de PSL.
Suivant la situation sanitaire, certains de ces événements pourraient être reportés ou proposés en version distanciée.



VIE DE CAMPUS

Vie associative, culture, sports, musées, bibliothèques et ressources numériques... PSL vous offre un cadre d'études riche et stimulant, en plein cœur de la plus belle ville étudiante du monde ! En tant qu'étudiant de PSL, vous avez accès aux activités de nos établissements. Pour connaître le détail des services proposés, RDV sur notre site internet.

VIE ASSOCIATIVE ÉTUDIANTE

Faire partie d'une association est un formidable moyen de s'ouvrir aux autres et de rencontrer des étudiants d'horizons différents. Plus d'une centaine d'associations étudiantes s'activent tout au long de l'année pour faire vivre le campus. Qu'elles soient culturelles, artistiques, sportives ou encore humanitaires, elles font vibrer le campus au quotidien et sont l'occasion de vous investir dans des projets collectifs passionnants.

L'Union PSL

C'est l'association étudiante dédiée au développement de la vie étudiante entre les établissements de PSL. BDE (Bureau des élèves) à l'échelle de PSL, son équipe d'étudiants aux profils variés est à l'image de la richesse du campus. Catalyseur de la vie associative et festive, elle organise tout au long de l'année des événements fédérateurs, propices aux rencontres entre étudiants de PSL.

À leur actif : l'Agora PSL (le Forum des associations de PSL), le Campus d'hiver (afterworks et formations gratuites pour vos associations), le concours d'éloquence PSL, la Semaine de la Pensée (semaine fédératrice qui rassemble les étudiants sur un thème commun grâce à une série d'événements divers et variés : conférences, ateliers, débats, concerts, etc.), les soirées festives (Halloween, St Patrick...), les visites d'établissements, la Garden Party...

L'Union est présente dans chaque établissement lors des réunions de rentrée et tout au long de l'année grâce au responsable PSL en poste dans chaque BDE, n'hésitez pas à les rejoindre et initier de nouveaux projets !

Suivez-les sur Facebook et Instagram pour ne rien manquer de leur programmation.

→ **Contact : union.psl@psl.eu**
psl.eu > Union PSL | facebook.com/unionPSL

Les Bureaux des Elèves (BDE)

Les BDE organisent tout au long de l'année universitaire des événements festifs, associatifs ou culturels et sont aussi une source de bonnes informations sur la vie de votre établissement et à PSL grâce aux "Respos PSL".

→ **Infos : psl.eu** > Union PSL



En plus

Vous souhaitez monter votre association ?

Pour vous guider : consulter les fiches pratiques d'Animafac, le réseau des associations étudiantes (animafac.net) et le site de la Maison des Initiatives étudiantes de Paris (mie.paris.fr).



AIE PSL L'appel à initiatives étudiantes PSL

Vous êtes engagé dans un projet associatif ou vous aimeriez vous lancer ? PSL vous soutient et finance votre initiative grâce aux appels à initiatives étudiantes, publiés deux fois par an sur son site internet.

Projets culturels, artistiques, sportifs, initiatives citoyennes et solidaires, diffusion des savoirs, toutes les thématiques peuvent être éligibles selon le type d'appel. Une condition, a minima : proposer un projet en association avec des étudiants d'autres établissements de PSL.

→ **Renseignements : initiatives.etudiantes@psl.eu**

Vous souhaitez trouver un projet ou des coéquipiers pour participer à l'AIE PSL ? Inscrivez-vous sur la plateforme accessible sur le site de l'Union PSL.

→ **unionpsl.psl.eu**

MOBILITÉ INTERNATIONALE ET INTER-ÉTABLISSEMENTS



Mobilité internationale

Partir étudier un semestre à l'étranger, c'est une opportunité unique de découvrir une nouvelle culture, améliorer la langue de votre choix, et optimiser vos atouts professionnels. L'Université PSL encourage donc ses étudiants à réaliser un projet de mobilité pendant leurs études. Pour connaître toutes les options qui s'offrent à vous, renseignez-vous auprès du bureau des relations internationales de votre établissement d'accueil.

Les PSL weeks, 5 jours d'immersion

Chaque année, PSL vit au rythme des PSL weeks : plusieurs établissements de PSL se sont unis pour vous proposer une offre de cours interdisciplinaires. Une opportunité de découvrir de nouvelles disciplines et faire naître vocations ou projets innovants.

→ **Infos : pslweek.fr**

— La PSL-week "Ingénieurs"

Vous êtes étudiant en 2^e ou 3^e année à l'ESPCI Paris-PSL, Chimie ParisTech - PSL, MINES ParisTech - PSL, ENSAD, ou en 3^e année au CPES ? La PSL-week vous ouvre l'accès à de nouvelles connaissances dans le domaine scientifique et vous permet de découvrir de nouvelles disciplines en lien avec les SHS, l'économie du cinéma (avec le concours de la Fémis), ou bien encore l'entrepreneuriat avec le PSL-Hack.

— La PSL-week "Arts"

Le principe : une semaine banalisée pour permettre aux étudiants de la Fémis, du CNSAD - PSL et du CPES (spécialisation HTA) d'élargir et croiser leurs connaissances et talents, et d'éveiller leurs sensibilités. L'objectif ? Faire émerger collectivement des projets innovants, embrassant tous les pans de la création artistique.

ARTS, CULTURE ET RESSOURCES DOCUMENTAIRES



Orchestre et Chœur PSL

Vous jouez d'un instrument ou vous chantez ? Partagez l'aventure de l'Orchestre et Chœur PSL ! Encadré par des musiciens de haut niveau, vous participerez, dans une ambiance conviviale, à une saison de concerts prestigieux auprès de solistes de renom international.

Certains établissements de PSL incluent cette pratique orchestrale et chorale dans leur cursus sous forme d'ECTS. L'OC PSL propose aussi une riche programmation de concerts tout au long de l'année accessibles aux étudiants de PSL à un tarif préférentiel (5 €) et organise le Festival de Printemps qui met à l'honneur toutes les musiques grâce à une grande palette de manifestations : rencontres entre arts et sciences, grands concerts symphoniques et récitals plus intimes, découverte des coulisses de l'orchestre et du chœur, fanfares étudiantes...

→ **Renseignements :**
orchestreetchoeur.psl.eu/
01 42 62 71 71

PSL-Explore : bibliothèques, outils et découvertes

PSL-Explore, site de diffusion des savoirs de PSL et porte d'entrée dans les collections documentaires et patrimoniales de ses bibliothèques, archives et musées, vous propose un double parcours : l'un, consacré à la découverte de la recherche et du patrimoine à PSL, l'autre dédié aux recherches documentaires.

Le parcours "Découvrir" vous donne accès à des expositions virtuelles et des "focus" de vulgarisation écrits avec les chercheurs, étudiants et conservateurs de PSL, mais aussi à une bibliothèque numérique patrimoniale et une pluralité de contenus : conférences en vidéo, films, MOOC. De la vie de Marie Curie à l'épigénétique ou l'ethnomusicologie, découvrez les recherches menées à PSL.

Le parcours "Chercher" propose une série d'outils pour vos recherches documentaires, du catalogue PSL (plus de 6 millions de documents) aux bases de données et revues en ligne, en passant par l'archive ouverte PSL.

Livres, articles, manuscrits, mais aussi partitions, enregistrements audio ou vidéo.

Retrouvez également les informations concernant toutes les bibliothèques et les musées de PSL (horaires, adresses, conditions d'accès), dans la rubrique "Bibliothèques et musées".

À bientôt sur PSL-Explore !

→ **Infos :** explore.psl.eu

L'espace Pierre-Gilles de Gennes

Passerelle entre la cité et le monde scientifique imaginée en 1994 par Pierre-Gilles de Gennes, l'Espace des Sciences Pierre-Gilles de Gennes (ESPGG) est l'espace grand public de l'ESPCI Paris – PSL et de l'Université PSL. Entre lieu d'animation grand public et laboratoire d'innovation pour la médiation scientifique, il se situe à l'interface entre science, culture, arts et société. Il constitue un lieu ouvert pour favoriser les échanges, les rencontres et les réflexions communes entre chercheurs, enseignants, étudiants, journalistes, artistes, narrateurs, curieux des sciences et des cultures.

Expositions, animations scientifiques, conférences grand public, formations à la communication scientifique mais aussi événements ludiques et soirées surprenantes, retrouvez toute la programmation de l'ESPGG sur espgg.org.

À très bientôt à l'Espace !

→ **Contact :** contact-espgg@espci.fr

agenda PSL

Retrouvez l'actualité culturelle, artistique et scientifique de PSL sur : agenda.psl.eu

Autres bibliothèques parisiennes

La Bibliothèque nationale de France (BnF) – site François Mitterrand (Paris, 13^e). bnf.fr

La Bibliothèque publique d'information (BPI), Centre Pompidou (Paris, 4^e). bpi.fr

Le réseau des bibliothèques de la ville de Paris : bibliotheques.paris.fr



PSL - SPORT



Le sport à PSL c'est près de 40 disciplines, individuelles ou collectives, encadrées par des enseignants professionnels et passionnés.

Abdos-fessiers, badminton, basket, cross training, body-tonic, boxe, danse modern'jazz, escalade, escrime, football, futsal, handball, musculation, natation, parachutisme, pilates, tennis de table, rock 4 temps, rugby, squash, volleyball, yoga, zumba...

Vous aurez également la possibilité de passer votre permis bateau, de participer à des séjours ski et à des tournois inter-écoles.

Les cours sont accessibles à tous les étudiants, chercheurs ou membres du personnel 6j/7j, sur des sites sportifs situés à proximité des lieux d'études avec

des horaires pratiques et adaptés à la vie universitaire : mi-journée ou le soir à partir de 18h.

Sportif ou non, quelle que soit votre pratique (loisir, bien-être, ECTS ou compétition), vous êtes toutes et tous les bienvenus !

→ **Information et planning :** sports.psl.eu
→ **Inscriptions :** sports.inscription.psl.eu
→ **Contact :** pslsport@psl.eu
ou sur l'appli PSL SPORT



Bon à savoir

Des présentations des sports à PSL seront données lors des réunions de rentrée.



ÉVÉNEMENTS

SPORTIFS

Conférence de rentrée sur la sédentarité, tests de sport/santé.

Faites du sport

Tournois de futsal, handball, basket-ball et volleyball ; concours de pompoms girls ; démonstrations de danse-jazz, escrime, etc.

PSL Tennis Londres, New York, Bath

Rencontre de tennis se déroulant depuis 3 ans alternativement à Paris et à Londres. Une sélection de bons joueurs de tennis (filles et garçons) rencontre la sélection anglaise de UCL.

Week-end Ski, La Plagne, Val Thorens, les Arcs.

PSL Rugby Trophy

Rencontre de rugby se déroulant depuis 6 ans et respectant le fameux "Crunch" Franco-Britannique. Une sélection de bons joueurs de rugby (filles et garçons) rencontre une sélection anglaise de UCL.

PSL Football Trophy

Rencontre de football se déroulant alternativement à Paris et à Londres. Une sélection de bons joueurs de football (filles et garçons) rencontre la sélection anglaise de UCL.

PSL Paris fencing

Compétition européenne d'escrime organisée par les étudiants de l'ENS-PSL au CSU J. SARRAILH.

Tournoi PSL de rock à 4 temps

Concours des meilleurs danseurs de rock.

Formation PSC1 et GQS

Formation premiers secours : PSC1 (prévention et secours civique niveau 1) et GQS (gestes qui sauvent).

INNOVER ET ENTREPRENDRE



PSL-PÉPITE & SENSIBILISATION À L'ENTREPRENEURIAT

PSL-Pépité, le pôle entrepreneuriat étudiant de PSL, propose un dispositif complet pour mener à bien le projet des étudiants et jeunes diplômés de PSL.

PSL-Pépité est dédié à tous les étudiants ou jeunes alumni de PSL portant un projet de création d'entreprise, ou tout simplement animés par l'envie d'entreprendre. Il vise à donner à ces étudiants les compétences, les services et l'accompagnement dont ils ont besoin pour réaliser leur projet.

PSL-Pépité, c'est la possibilité d'obtenir le statut national Étudiant-Entrepreneur, de suivre le D2E (Diplôme étudiant-entrepreneur) et d'être accompagné selon votre profil et vos objectifs.

Plusieurs parcours et dispositifs sont proposés :

- Un parcours Initiation pour tous les étudiants porteurs d'une idée et animés par une forte appétence entrepreneuriale.
- Le parcours pré-accompagnement pour les étudiants avec un projet défini, souhaitant concilier études et aventure entrepreneuriale.
- L'accompagnement : pour les étudiants se consacrant à plein temps sur leur projet et à la recherche d'un accompagnement au quotidien.
- Le parcours Autonomie : pour les étudiants déjà incubés, souhaitant une formation pratique centrée sur les enjeux média et relations presse.

→ **Infos :** psl.eu/innovation-et-entrepreneuriat/entreprendre-psl/entrepreneuriat-etudiant
→ **Contact :** psl-pepите@psl.eu / 01 85 76 08 65



PSL-iTeams

Vous êtes intéressé par l'entrepreneuriat mais vous n'avez pas – encore – de projet ? Postulez au parcours de sensibilisation à l'innovation et à l'entrepreneuriat : PSL-iTeams.

Créé en 2017, PSL-iTeams est un parcours de formation destiné aux étudiants de master, doctorat et post-doctorat de PSL, intéressés par l'innovation ou par l'entrepreneuriat, issus de toutes disciplines et de tous les établissements (écoles d'ingénieurs, écoles d'art ou de sciences humaines et sociales, etc.). Ce parcours vise à développer leurs capacités entrepreneuriales, d'innovation et de leadership, tout en contribuant à la valorisation des inventions, résultats et connaissances issus des équipes de recherche de PSL.

Ce parcours est ouvert aux étudiants internationaux, mais un niveau minimal en français est requis pour suivre l'ensemble des ateliers (B1/B2). Les oraux et livrables peuvent cependant être réalisés en anglais.

→ **Infos :** psl.eu/formation/choisir-sa-formation/se-former-lentrepreneuriat

LES ESPACES D'ACCOMPAGNEMENT

Différents espaces de PSL accueillent et accompagnent les Étudiants-Entrepreneurs dans leur projet de start-up.

Pour accompagner la formation des Étudiants-Entrepreneurs et l'expérimentation des créateurs, pour offrir des espaces dédiés aux start-uppers de PSL et pour accueillir les professionnels, l'Université PSL propose 9 espaces de travail, d'expérimentation et de collaboration consacrés aux techniques de l'innovation :

- 3 espaces de coworking dédiés aux étudiants entrepreneurs
- 3 FabLab/CréaLab, ateliers de prototypage, ouverts aux étudiants ou à toute personne de PSL
- 2 incubateurs, lieux réservés aux porteurs de projets entrepreneuriaux, principalement chercheurs ou alumni de PSL

- 1 UserLab destiné aux entreprises ou équipes de recherche pour tester de nouvelles solutions

Le PSL-Lab est l'espace de coworking de PSL-Pépité ; plusieurs offres tarifaires d'hébergement y sont proposées aux Étudiants-Entrepreneurs ou membres de projets labellisés.

Les étudiants hébergés disposent en plus d'un accès wifi illimité, imprimante, papeterie, prêt de tablettes, de casiers.

- **Détails des conditions d'accès aux lieux de l'innovation de PSL :** psl.eu/innovation-et-entrepreneuriat/lieux-de-linnovation-de-psl
- **Contact :** psl-pepite@psl.eu
01 85 76 08 65



Les start-up PSL qui facilitent votre quotidien

Job'N'Roll

Pour trouver un job étudiant.
Des offres de jobs qui matchent avec votre emploi du temps et votre localisation, et une candidature en quelques clics !

jobnroll.fr

Parlapapi

Pour conserver le lien avec ses grands-parents malgré la distance, Parlapapi permet d'envoyer des photos tous les mois, directement depuis un groupe WhatsApp. Elles sont imprimées et livrées dans la boîte aux lettres des proches dans le monde entier !

parlapapi.com

Swapbook

Pour échanger et s'entraider. Swapbook met en relation les étudiants à travers l'achat et la vente de livres au meilleur prix avec un système de conseils et parrainage.

swapbook.fr



BIEN PRÉPARER SON SEJOUR EN FRANCE



LE PSL WELCOME DESK



Une aide à votre installation

Vous êtes un étudiant international et vous avez une multitude de questions sur la vie parisienne, le fonctionnement de l'Université PSL et les formalités administratives qui vous attendent ? Le PSL Welcome Desk et ses tuteurs internationaux sont là pour vous guider et vous conseiller pour une installation à Paris rapide et en toute sérénité.

- **Avant votre arrivée**, le PSL Welcome Desk vous aide à compléter les principales démarches administratives (visa, CVEC, transport, etc.) et vous accompagne dans votre recherche de logement. Grâce au "Buddy Program" Partner@PSL, l'équipe du PSL Welcome Desk vous met en relation avec d'autres étudiants de PSL.
- **À votre arrivée**, venez rendre visite à l'équipe du PSL Welcome Desk pendant les heures de permanence pour faire le point sur vos prochaines formalités à accomplir : validation de votre visa, affiliation au régime français de Sécurité Sociale, demandes d'allocations logement auprès de la CAF, souscription à une assurance logement, etc.
- **Pendant l'année universitaire**, n'hésitez pas à solliciter le PSL Welcome Desk pour vos remboursements médicaux ou pour trouver un médecin bilingue. Les tuteurs internationaux peuvent également vous donner un coup de pouce pour trouver un job étudiant et assurer le suivi de votre renouvellement de titre de séjour avec la préfecture.

Rejoignez la communauté des étudiants internationaux de PSL



Dès votre admission à PSL, rejoignez le groupe Facebook *PSL international students*. Vous pourrez échanger avec des étudiants PSL de votre futur établissement et vous y trouverez des informations sur la vie étudiante et parisienne, les événements organisés par le PSL Welcome Desk et les réponses aux questions que vous pouvez vous poser.



Permanences welcome desk

De septembre à novembre :
lundi (9h - 14h), mardi (12h - 18h), mercredi (9h - 14h), jeudi (12h - 18h) et vendredi (9h - 14h)

De décembre à juillet :
mardi (12h - 18h), jeudi (12h - 18h) et vendredi (9h - 14h)

60 rue Mazarine, 75006 Paris
(dans la cour, à droite)
Métro Odéon (lignes 4 et 10)

→ Contact :

welcomedesk@psl.eu
+33 1 75 00 02 91 ou
+ 33 7 50 15 92 93
(WhatsApp)
f PSL Welcome Desk
i psl_welcome_desk

Les événements

En plus de l'accompagnement personnalisé qui vous est fourni, le PSL Welcome Desk organise de nombreux événements qui ponctueront votre année universitaire :

- **Des rencontres étudiantes** : faites la connaissance d'autres étudiants de PSL grâce aux nombreuses soirées internationales (bowling, karaoké, "Games & Pizza night", etc.).
- **Des découvertes culturelles et des visites originales de Paris** : la vue panoramique depuis la Tour Montparnasse, une visite autour du Street art dans le Sud de Paris, une promenade à l'occasion de la Nuit Européenne des Musées...
- **Le point FLE (Français Langue Etrangère)** : tous les mardis après-midi, le PSL Welcome Desk organise une permanence autour de la langue française. L'occasion idéale pour parler français autour d'un café ou de faire relire, par l'un des tuteurs francophones, un texte que vous aurez rédigé.
- **Tandems linguistiques** : le meilleur moyen de perfectionner une langue, c'est de la pratiquer avec des locuteurs natifs ! Pour vous aider à maîtriser comme personne la langue de Molière (ou de Shakespeare, ou de Goethe, ou d'autres encore), une rencontre étudiante internationale autour d'un apéritif est proposée chaque mois.



MES PREMIÈRES DÉMARCHES

Qui est mon référent accueil ?

- Si vous venez à PSL pour un double diplôme dans le cadre d'un cycle ingénieur ou d'un échange universitaire → le bureau des relations internationales de votre établissement d'accueil.
 - Si vous venez à PSL pour une formation diplômante (une licence ou un master) → le secrétariat de votre formation (gestionnaire de scolarité et directeur du programme). Il pourra vous renseigner sur les modalités d'inscription, les services de l'établissement auxquels vous avez accès, les événements de rentrée et sera en mesure de répondre aux questions que vous vous posez sur les enseignements.
 - Si vous venez à PSL pour un doctorat → L'École doctorale de votre unité/équipe de recherche et le service en charge de la scolarité des doctorants dans l'établissement de préparation.
- **Vous avez une question** mais vous ne savez pas à qui l'adresser ? Écrivez au PSL Welcome Desk qui vous dirigera vers le service compétent welcomedesk@psl.eu

À quelles bourses puis-je prétendre ?

Vous pouvez bénéficier de nombreuses aides pour effectuer vos études en France :

- Bourses de votre gouvernement.
- Bourses du gouvernement français.
- Bourses de l'Union européenne ; des organisations internationales.
- Bourses de votre établissement d'accueil.



Mazzarine

Tutrice au PSL Welcome Desk 2019-2020
Étudiante à Chimie ParisTech – PSL

Pendant mes études, j'ai eu la chance de faire partie de l'équipe du Welcome Desk. Notre principal objectif est d'aider les internationaux venant étudier en France ou à Paris : nous les conseillons et les guidons dans leurs démarches liées au visa, pour trouver un logement, bénéficier de l'assurance maladie, etc. Nous voulons que leur séjour à Paris commence sans trop de pression, et avec confiance. Tout le long de l'année, nous organisons des événements : soirées jeux, sorties culturelles... Mais aussi, une fois par mois, une rencontre afin de parler des langues étrangères, en français, voire en mandarin ou en italien par exemple, avec d'autres étudiants venus du monde entier ! ”

Renseignez-vous auprès de votre établissement d'origine, de votre gouvernement, de l'Ambassade de France, de l'Espace Campus France de votre pays et de votre établissement d'accueil.

→ **Trouvez une bourse** sur Campus Bourses, l'annuaire des programmes de bourse : bourses.campusfrance.org

Ai-je besoin d'un visa pour étudier en France ?

Tout dépend de votre nationalité et de la durée de vos études. Si vous êtes un ressortissant d'un État membre de l'Union européenne (UE) ou de l'Espace Économique Européen (EEE), vous n'avez pas besoin de visa pour venir étudier en France. Si vous êtes originaire d'un pays hors UE ou EEE et vous souhaitez étudier en France plus de 3 mois, vous devez faire une demande de visa étudiant. Contactez l'espace Campus France et le consulat français de votre pays de résidence pour faire votre demande de visa étudiant dès que possible et au minimum 3 mois avant votre départ.

→ **Attention : la procédure pré-consulaire en ligne EEF** (Études en France) est obligatoire dans certains pays : campusfrance.org/fr/candidature-procedure-etudes-en-france

Quel visa demander ?

- Pour un court séjour (0 à 3 mois)
 - **Le visa Schengen court séjour** : ce visa vous permet d'effectuer un séjour de 90 jours (ininterrompu ou cumulé sur 180 jours) dans un pays de l'espace Schengen. Selon votre nationalité, vous pouvez en être dispensé.
 - **Le visa "étudiant-concours"** : ce visa vous permet de vous présenter à un entretien ou à un concours d'entrée dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé. En cas de réussite, vous pouvez solliciter, sans retourner dans votre pays d'origine, un titre de séjour d'un an renouvelable, à la préfecture.

- Pour un long séjour (> à 3 mois)
 - **Le visa long séjour pour études valant titre de séjour (VLS-TS)** : valable un an et renouvelable, ce visa vous permet de travailler 20h par semaine, de voyager dans l'espace Schengen, de bénéficier de l'allocation logement de la CAF et de la caution locative gratuite étudiante (VISALE). Ce visa s'adresse aux étudiants en licence, master, et aux doctorants sans contrat doctoral.
 - **Le visa long séjour (VLS) mention "passeport talent – chercheur"** : renouvelable sous la forme d'une carte de séjour pluriannuelle, ce visa s'adresse aux doctorants, aux chercheurs et aux enseignants-chercheurs, ainsi qu'à leur famille. Pour l'obtenir, vous devez vous munir d'une "convention d'accueil" validée par votre établissement d'accueil que vous ferez ensuite viser par les autorités consulaires françaises de votre pays de résidence.



Bon à savoir

Les visas

Il existe un site officiel des visas pour la France : france-visas.gouv.fr où se trouvent toutes les informations dont vous avez besoin.

Lors de votre demande de visa, vous devrez présenter votre lettre d'admission à PSL délivrée par votre référent accueil ainsi qu'une attestation d'hébergement. Il est donc indispensable que vous commenciez à chercher un logement dès votre admission.
→ Voir p. 37 "se loger"

PARRAINAGE ET ÉVÉNEMENTS D'ACCUEIL



Je trouve un Buddy !

Si vous souhaitez être mis en contact avec un étudiant PSL avant votre arrivée à Paris, demandez à votre établissement d'accueil s'il propose un programme de parrainage (ou "Buddy Program")
Les missions des parrains/marraines sont :

- Vous accueillir en personne à Paris.
- Vous faire visiter le campus PSL et plus particulièrement votre établissement d'accueil.
- Vous faire découvrir les bons plans de la capitale.

Si votre établissement ne propose pas ce service, inscrivez-vous au "Buddy Program" du PSL Welcome Desk : Partner@PSL

→ **Contact : partner@psl.eu**
partner.psl.eu

Je m'inscris à un événement d'accueil

C'est un rendez-vous à ne pas manquer ! Renseignez-vous auprès de votre établissement d'accueil sur les dispositifs prévus : journée d'accueil, semaine d'orientation etc.



Bon à savoir

En lien avec les établissements de PSL, l'équipe du Welcome Desk organise à chaque début de semestre des "Welcome Days", composés d'ateliers pratiques (ouverture d'un compte en banque, validation et renouvellement du visa, logement, santé, sécurité) et d'événements culturels et sociaux pour vous permettre de rencontrer d'autres étudiants de PSL et découvrir votre nouveau campus.

DANS MA VALISE, JE N'OUBLIE PAS



- Mes papiers administratifs : passeport, visa, attestation d'admission à PSL, extrait d'acte de naissance (traduit), attestation logement, CVEC, copie de diplômes et relevés de notes et leur traduction certifiée, carnet de santé, justificatifs précisant les couvertures sociales de mon pays d'origine (étudiants européens : votre CEAM ou le formulaire S1 / étudiants québécois : le formulaire se401Q102bis ou SE401Q106), attestation de réussite au test de langue française/anglaise, permis de conduire (optionnel), etc. Numérisez ces documents et enregistrez-les sur une clef USB ou un drive au cas où vous les perdriez.
- Une carte bancaire qui fonctionne en France.
- Quelques euros en liquide.
- Mon ordinateur et mon téléphone portable chargés (n'oubliez pas d'enregistrer le numéro du Welcome Desk dans votre portable : + 33 7 50 15 92 93 et celui de votre parrain/marraine si vous vous êtes inscrit à un Buddy Program).
- Mes médicaments, traitements, anti-histaminiques.
- Un adaptateur : si votre pays n'utilise pas de prises électriques de type E, apportez un adaptateur (le voltage et la fréquence en France sont de 230 V, 50 Hz).



Service Meet & Greet

Pour vous offrir une arrivée à Paris en toute sérénité, le PSL Welcome Desk vous propose un service d'accueil personnalisé à la gare ou à l'aéroport. Les modalités et conditions sont disponibles sur le site de PSL, rubrique Etudiants internationaux > Meet & Greet

LA CVEC : UNE FORMALITÉ OBLIGATOIRE POUR VOTRE INSCRIPTION



La CVEC, ou Contribution Vie Etudiante et de Campus, est une cotisation obligatoire que la majorité des étudiants doit payer chaque année. Pour vous inscrire dans votre établissement d'accueil, il vous faudra fournir une attestation d'acquiescement de la CVEC.

La CVEC permet par exemple de financer l'accès au soin, des assistants sociaux dans les universités, des projets d'associations étudiantes, d'améliorer l'accueil des nouveaux arrivants sur le campus, et peut permettre un meilleur accès aux équipements sportifs.

- La CVEC coûte 92€ et peut être payée en ligne.
- Pour vous acquiescer de la CVEC, vous devrez préalablement vous inscrire sur le site suivant : messervices.etudiant.gouv.fr/envole
- Si votre carte bancaire ne vous permet pas d'effectuer le virement, alors vous devrez payer la CVEC en espèces dans un bureau de poste une fois arrivé en France.

- Un vademecum en anglais, vous expliquant étape par étape comment payer la CVEC, est disponible sur le site de PSL.
- Dans certains cas, vous pouvez être exonéré du paiement de la CVEC (étudiants boursiers, étudiants en échange universitaire etc.) Demandez conseil auprès de votre référent accueil.

→ **Infos :** etudiant.gouv.fr/pid33626-cid130435/vous-acquiescer-de-la-cvec-une-demarche-obligatoire-pour-vous-inscrire-dans-l-enseignement-superieur.html et cvec.etudiant.gouv.fr

→ **Pour vous acquiescer de la CVEC,** inscrivez-vous sur le site suivant : cvec.etudiant.gouv.fr



Bon à savoir

Besoin d'un coup de pouce pour effectuer cette démarche ? Un vademecum détaillé est disponible sur le site de PSL.

psl.eu > Etudiant Internationaux > Bien préparer son arrivée

FORMALITÉS À L'ARRIVÉE



Je valide mon visa !

Si vous disposez d'un visa VLS-TS étudiant ou un VLS-TS "Passport talent chercheur" pour un séjour de moins de 12 mois, vous devez valider votre visa dans les trois mois qui suivent votre arrivée en France. Cette procédure est obligatoire ! Pour valider votre visa, rendez-vous sur la plateforme <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/> et saisissez les informations demandées (numéro de votre visa, courriel, date d'arrivée, adresse en France). Vous devrez payer une taxe sous forme de timbre fiscal électronique (60 € pour un visa étudiant et 250 € pour un visa passeport talent). Vous pouvez également acheter le timbre fiscal dans un bureau de tabac.

Vous recevrez une attestation de validation en format PDF, que vous glisserez dans votre passeport.



Conseils

- Renseignez-vous auprès de votre banque, dans votre pays, pour savoir si elle est partenaire d'une banque française. Une ouverture de compte en banque en France sera alors facilitée.
- L'ouverture d'un compte bancaire en France et l'obtention de votre carte bancaire peuvent prendre du temps : faites votre demande dès que vous arrivez en France.
- Les banques françaises les plus connues sont la BNP Paribas, la Société Générale, la Banque Postale, LCL, la Caisse d'Épargne. À la Cité universitaire (CIUP, 17 boulevard Jourdan, RER B Cité universitaire), l'agence BNP Paribas est spécialisée dans l'accueil des étudiants internationaux.

J'ouvre un compte en banque

Si dans le cadre de votre formation PSL il est prévu que restiez plus de trois mois à Paris, nous vous conseillons fortement d'ouvrir un compte en banque en France. Cela facilitera considérablement vos démarches. En effet, votre banque vous fournit un RIB (un numéro de compte) qui est nécessaire pour certaines formalités administratives. Par exemple, pour payer votre loyer, ouvrir un contrat de téléphonie mobile ou vous faire rembourser vos frais médicaux, il est préférable de fournir un numéro de compte français.

Pour ouvrir un compte bancaire, une banque demande habituellement :

- Une photocopie de votre pièce d'identité.
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (attestation de logement en résidence universitaire, facture d'électricité ou de gaz, attestation d'hébergement).
- Votre attestation de validation du visa (le cas échéant).
- Votre certificat de scolarité (document qui prouve que vous êtes bien inscrit à PSL et que vous avez payé les frais de scolarité).

Si je remplis les conditions, je m'affilie au régime général français de sécurité sociale...

... en m'inscrivant sur le site etudiant-etranger.ameli.fr (voir p. 42).

Je vérifie si je suis éligible

aux allocations logement et je fais une demande à la Caisse d'allocations familiales (CAF).

Faites d'abord une simulation sur le site pour vérifier votre éligibilité. Le cas échéant, créez votre espace en ligne sur caf.fr pour soumettre votre demande d'allocations.

RÉCAPITULATIF DE VOS PREMIÈRES DÉPENSES



Pour le premier mois, il vous faudra prévoir notamment les dépenses suivantes :

- Les frais de scolarité : renseignez-vous auprès de votre établissement d'accueil sur le montant et les conditions de paiement.
- La CVEC (92€) → voir p. 33
- La caution de votre logement (équivalent souvent à 1 mois de loyer) et d'éventuels frais de dossiers si vous passez par une agence.
- Une assurance habitation et responsabilité civile (obligatoire).
- Une assurance santé pour couvrir la période allant de votre arrivée en France à votre inscription dans votre établissement d'accueil.
- Une mutuelle santé (facultative).
- Pour les étudiants non européens : les frais de visa et le timbre fiscal pour la validation de votre visa.
- Votre carte de transport : le pass ImagineR (ou Navigo pour les plus de 26 ans).

VIE PRATIQUE

Se loger

TROUVER SON LOGEMENT

En tout premier lieu, renseignez-vous avant votre arrivée auprès de votre établissement d'accueil pour connaître les services d'accès au logement proposés. Certains réservent des logements pour leurs étudiants français et internationaux.

Service Logement de PSL

L'Université PSL offre la possibilité aux étudiants de se loger pour un semestre ou une année universitaire. Les logements se situent au sein des résidences du Crous de Paris, ou chez d'autres partenaires, avec un temps de transport en commun d'environ 40 minutes vers les campus de PSL. Les loyers varient entre 350 € (en chambre double) et 800 € (en Studio Premium) charges comprises. Vous souhaitez être soutenu dans votre recherche ? Des frais d'accompagnement au logement d'un montant de 49 € (ou 180 € si vous venez en France dans le cadre d'un échange universitaire) vous seront demandés en début de procédure.

→ **Infos :** psl.eu > vie de campus > Paris est notre campus > se loger

→ **Contact :** logement.housing@psl.eu

Les résidences universitaires du CROUS

Les logements en résidence universitaire sont essentiellement réservés aux boursiers du gouvernement français et aux étudiants internationaux en échange. Si vous êtes un étudiant international en mobilité individuelle, vous pouvez candidater lors de la phase complémentaire. Si vous obtenez une chambre CROUS, prévoyez d'arriver en semaine, du lundi au vendredi, avant 16h. L'accueil ferme à 16h et le week-end.

→ **Infos :** crous-paris.fr

→ **Voir aussi :** lokaviz.fr qui propose des logements de particuliers labellisés par le CROUS.

La Cité Universitaire

Située dans le 14^e arrondissement, La Cité internationale universitaire de Paris (CiuP) dispose de 5 800 logements pour étudiants et chercheurs répartis dans 40 maisons.

→ **Infos :** ciup.fr/maisons/demande-logement



Bon à savoir

À éviter

Certaines agences dites "marchands de listes" proposent un accès à leurs offres pendant une période donnée (souvent 4 mois) contre des frais de dossier très élevés (entre 150 et 450 €). Ces offres ne sont ni assez nombreuses ni d'assez bonne qualité et le plus souvent obsolètes. Vous aurez donc payé ces frais de dossier pour rien !

LES DÉMARCHES POUR LOUER SON LOGEMENT



Cité internationale universitaire de Paris (CIUP)

En France, les étudiants de toutes nationalités bénéficient d'aides spécifiques de l'Etat pour se loger. La France est le seul pays d'Europe à offrir un tel dispositif.

Les aides au logement

Le loyer constitue un poste important dans votre budget. Ne négligez donc pas d'éventuelles aides au logement.

Aides au loyer mensuel : APL et ALS. Pour vous aider à payer votre loyer et vos charges, vous pouvez bénéficier de l'Aide personnalisée au logement (APL) ou de l'Allocation de logement à caractère social (ALS). Les deux sont versées par la Caisse d'allocations familiales (CAF).

- L'ALS est l'allocation logement à caractère social. Elle peut être versée pour une chambre en foyer ou en résidence universitaire, mais également

pour un studio, un appartement, une maison en ville. C'est l'aide la plus versée aux étudiants.

- L'APL est l'aide personnalisée au logement. Elle est versée directement par la CAF aux logements conventionnés. La plupart des logements sont conventionnés, notamment ceux gérés par les organismes HLM et les résidences du CROUS.

Pour établir votre budget, faites une simulation de l'aide au logement à laquelle vous pourriez avoir droit sur le site de la CAF (caf.fr). Pour entreprendre les démarches, suivez le guide des allocations au logement étudiant mis à disposition sur le site de la CAF. Ne tardez pas à envoyer votre dossier, les aides de la CAF ne sont plus rétroactives !

VOCABULAIRE DE LA LOCATION

m² (mètre carré)

Unité de mesure des surfaces d'habitation. Le terme "loi Carrez" correspond au nom de la loi sur le métrage des surfaces en France.

Les charges

Les prix des loyers sont indiqués hors charges (HC ou HT) et/ou avec charges comprises (CC ou TCC). Les charges locatives mensuelles comprennent le plus souvent l'entretien de l'immeuble et les taxes locatives. Généralement, ces charges incluent l'eau froide (demandez confirmation) et parfois le chauffage, on parle alors de "chauffage collectif".

L'état des lieux

Ce document est rédigé à l'entrée et à la sortie du logement en présence du locataire et du propriétaire, lors de la remise des clés. Il s'agit de noter précisément l'état général de l'appartement (propreté, installation électrique, chauffage, peintures des murs, sols, sanitaires, etc.).

Attention, la comparaison de ces deux documents servira de référence pour constater les éventuels dégâts et établir les responsabilités. Le propriétaire décidera sur cette base de rendre tout ou partie du dépôt de garantie à votre départ.

Le délai de préavis

Pour quitter votre logement, il faut impérativement prévenir votre propriétaire dans les délais fixés par la loi, appelés "délai de préavis". Ce délai est fixé à 1 mois pour les locations à Paris et sa banlieue. Le courrier signifiant votre départ du logement doit être envoyé en courrier recommandé avec accusé de réception. Le propriétaire sera en droit de réclamer les mois de loyer dus.

Le garant

Ou autrement dit la caution, est une personne qui s'engage à l'égard du propriétaire à payer les dettes du locataire. Le garant est donc tenu de s'acquitter du loyer et des charges locatives en cas de défaut de paiement du locataire (article 2288 du Code civil).

Le bail

Il s'agit du contrat de location qui matérialise les droits et les obligations du propriétaire et du locataire. Certaines mentions et informations doivent obligatoirement y figurer. Les règles varient selon que le logement est meublé ou vide.

Le dispositif de garantie : Visale

Le dispositif Visale offre une solution de caution locative pour les étudiants de moins de 30 ans (jusqu'au 31^e anniversaire), pour un logement du parc locatif privé ou social d'un loyer inférieur à 1500 € en Île de France.

→ **Demande en ligne sur visale.fr**

De nombreux services d'aides au logement sont disponibles sur le site :

messervices.etudiant.gouv.fr

— Dépôt de garantie

Le montant du dépôt de garantie est limité à un mois de loyer hors charges s'il s'agit d'une location vide (deux mois en location meublée). Il s'agit d'un dépôt d'argent qui vous est rendu dans un délai maximum de 2 mois après vérification de l'état du logement et de la remise des clés. Le propriétaire est autorisé à retirer de cette somme les montants nécessaires à la remise en l'état en cas de dommages et sur justificatifs.

→ **Infos : service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31269**

— Assurance logement et responsabilité civile

Lors de la souscription du contrat de location, vous devez impérativement souscrire une assurance "multirisques habitation" qui couvre les risques d'incendie, dégâts des eaux, vols, etc. et la transmettre chaque année au propriétaire. L'assurance responsabilité civile vous permet d'être couvert si vous causez accidentellement un tort à un tiers. Elle est obligatoire en France. Elle est souvent comprise dans l'assurance habitation (attention à ne pas la payer 2 fois). Les banques et les mutuelles étudiantes proposent ce type de contrat.

— **L'abonnement chauffage et électricité**
À l'entrée d'une location privée, vous devez ouvrir un abonnement pour l'électricité. Différents fournisseurs existent, comparez-les (par exemple via fournisseur-energie.com/aides-fiches-techniques/comparateur-electricite/abonnement)

— La taxe d'habitation

La taxe d'habitation est une taxe annuelle (payable tous les ans) qui contribue au financement des services rendus par la collectivité. Pensez à demander si votre logement y est soumis, ainsi que son montant approximatif.

— Les aides juridiques

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de Paris est une association qui a pour mission d'assurer un conseil juridique sur toute question portant sur le logement. Des permanences gratuites sur rendez-vous sont assurées dans toutes les mairies d'arrondissement.

→ **Pour connaître les horaires et prendre rendez-vous : adil75.org**

→ **Infos sur les aides au logement :**

psl.eu > vie de campus > Paris est notre campus > se loger



GarantMe

Besoin d'un garant ? GarantMe se porte caution pour vous moyennant finances.

Remplissez un dossier en ligne et obtenez un certificat que vous présenterez à votre futur bailleur. Le coût du service est calculé en fonction du prix du loyer et du nombre d'occupants. Faites une simulation directement sur leur site ! garantme.fr

Se déplacer

TRANSPORTS EN COMMUN

Il existe 14 lignes de métro et 5 lignes de RER pour circuler facilement et rapidement dans Paris ou en Île-de-France. Les premiers trains passent aux alentours de 05h30 et les derniers aux alentours de 00h30 en semaine et de 1h45 les vendredis, samedis et veilles de jours fériés. Ces horaires sont indicatifs.

→ **Forfait Imagine'R** (réservé aux moins de 26 ans) imagine-r.com (350 € pour l'année - payable en 9 mensualités)

→ **Forfait Navigo** : disponible à la semaine (22,80 €) ou bien au mois (75,20 €) navigo.fr

→ **Plans et horaires et tarifs sur : ratp.fr**
- Rubrique "Se déplacer" ou sur l'appli RATP



Bon à savoir

GeoVelo

Soutenue par la ville de Paris dans le cadre du plan "Vélo", cette application propose des itinéraires chronométrés en mentionnant la part des voies aménagées pour les cyclistes.

Free-floating

— Prendre un vélo dans une station, le déposer dans une autre, Vélib' est un système de location en libre-service simple à utiliser, disponible 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Environ

1000 stations Vélib pour vos courts trajets ou pour découvrir la capitale. 700 kilomètres de pistes cyclables sont aujourd'hui disponibles.

Renseignements, tarifs, plan des stations : velib-metropole.fr

— **Ce système existe également pour les trottinettes électriques** (Lime et Txfy), **les scooters** (Cityscoop, Coup...) et les **voitures en autopartage** (Ubeeqo, Communauto, Zipcar, Renault, Totem Mobi...).

Conduire en France

— **Étudiants ressortissants de l'Union européenne** : vous pouvez circuler en France avec votre permis de conduire.

— **Étudiants non ressortissants de l'Union européenne** : vous pouvez utiliser votre permis pendant une année au maximum après la fixation de votre résidence en France.

Next Stop Paris

Gratuite et entièrement traduite en anglais, allemand, néerlandais, italien, espagnol, japonais, cette application est conçue pour tous ceux qui veulent visiter Paris facilement en métro.
→ **Télécharger** sur le site de la RATP.

VOYAGER DEPUIS PARIS

— **6 gares de grandes lignes de trains** à destination de toute la France et de métropoles européennes oui-sncf.fr
Renseignez-vous sur les cartes de réduction SNCF : la carte "avantage jeune" coûte 49 €, est valable un an et vous fait bénéficier de -30% sur les voyages.

— **2 aéroports internationaux** : Orly et Roissy-Charles de Gaulle.

Se soigner



Info

CPAM

Site de l'assurance maladie (CPAM) : ameli.fr

Téléphone : **36 46** (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30)

Depuis l'étranger :

+33 (ou 00 33) 811 70 36 46

(tarif variable selon opérateur).

Il existe également un service téléphonique assuré en anglais au **0811 36 36 46** du lundi au vendredi de 9h à 18h. (6 cts d'€/min)

LA SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

Le système de santé en France est accessible aux étudiants internationaux. Pour bénéficier de la sécurité sociale française et du remboursement de vos frais de santé, certaines démarches sont à entreprendre. Elles varient selon votre situation et votre nationalité.

Étudiants internationaux (hors EEE et Québec) et résidents des collectivités d'Outre-mer (Nouvelle Calédonie, Polynésie française ou Wallis et Futuna)

Une fois arrivé sur le territoire français et inscrit à PSL, inscrivez-vous sur le site etudiant-etranger.ameli.fr

Quelques semaines plus tard vous obtiendrez un numéro de sécurité sociale provisoire qui vous permettra de vous faire rembourser de vos frais médicaux. Un numéro de sécurité sociale définitif vous sera attribué plus tard dans l'année. L'affiliation à la sécurité sociale est gratuite et obligatoire.

Justificatifs à joindre :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport...).
- Un document attestant de votre inscription dans un établissement d'enseignement supérieur pour l'année universitaire concernée.
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) qui permettra de vous verser vos remboursements.
- Une pièce d'état civil nécessaire à la création de votre numéro d'immatriculation. Les pièces d'état civil acceptées sont : une copie intégrale de l'acte de naissance, un extrait d'acte de naissance avec filiation (ou toute pièce établie par un consulat), un livret de famille, un acte de mariage.
- Un titre de séjour régulier (seulement pour les étudiants internationaux).

Cas particuliers

— Étudiants ressortissants de l'EEE/ Suisse

Avant votre arrivée en France, demandez une carte européenne d'assurance maladie (CEAM) à votre centre de protection sociale valable durant l'année universitaire en cours. Elle atteste que vous bénéficiez dans votre pays d'une protection sociale et vous dispense de l'affiliation à la Sécurité sociale française à condition de la présenter lors de votre inscription administrative. Vous n'avez pas à vous inscrire sur le site : etudiant-etranger.ameli.fr.

Si vous n'avez pas de carte européenne d'assurance maladie, demandez le formulaire S1 auprès de la caisse de sécurité sociale de votre pays d'origine. Vous devrez ensuite vous inscrire sur : etudiant-etranger.ameli.fr

— Étudiants québécois

• Avant votre départ, munissez-vous de l'imprimé SE 401-Q-102 bis (ou SE 401- Q-106 si vous participez à un programme d'échange entre universités) valable durant l'année universitaire en cours, qui atteste de votre affiliation au Québec à une protection sociale. Lors de votre inscription sur le site etudiant-etranger.ameli.fr, vous devez fournir l'un de ces formulaires. Vous n'avez pas à fournir un titre de séjour.

• Si vous ne pouvez prétendre au régime étudiant de la sécurité sociale, vous pouvez bénéficier de la Protection universelle maladie (PUMA). L'inscription à la PUMA se fait auprès de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de votre lieu de résidence.

Accueil et accompagnement des étudiants en situation de handicap

Les établissements de PSL mettent en œuvre tous les moyens permettant aux étudiants en situation de handicap de réussir au mieux leur cursus universitaire. Pour tout renseignement, adressez-vous au référent handicap de votre établissement.

L'ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE (LA MUTUELLE)

Facultative, l'assurance complémentaire complète le remboursement de la Sécurité sociale en vous remboursant les 30% restants. Elle donne notamment droit au tiers payant et permet également le remboursement des frais liés à une hospitalisation. Il est vivement conseillé d'en prendre une. Les organismes comme la LMDE et ou la SMEREP proposent des assurances complémentaires variant entre 78 € et 645 € environ (selon les prestations) pour un an. Vous pouvez y souscrire en même temps que la sécurité sociale étudiante lors de l'inscription administrative ou directement auprès de la LMDE (lmde.fr) et de la SMEREP (smerep.fr).

Tarifs

- Secteur 1 : Le médecin ne pratique pas de dépassement d'honoraires (25 € pour une consultation de médecine générale). Les tarifs de secteur 1 servent de base au remboursement de l'Assurance maladie.
- Secteur 2 : Le médecin pratique des dépassements d'honoraires modérés à la charge du patient.
- Non conventionné : le médecin fixe ses honoraires librement.

Médecin traitant

Afin de bénéficier du meilleur remboursement des frais médicaux, vous devez choisir un médecin référent, appelé "médecin traitant", qui sera chargé de votre suivi médical.

Tiers payant

Le Tiers payant vous dispense de régler immédiatement le professionnel de santé. Il peut être partiel ou total.

Les pharmacies

La vente des médicaments s'effectue uniquement en pharmacie. De nombreux médicaments ne peuvent être délivrés que sur présentation d'une ordonnance prescrite par un médecin. Certains médicaments courants sont en vente libre mais seuls les médicaments sur ordonnance sont remboursés. Certaines pharmacies sont ouvertes le dimanche. La nuit et les jours fériés, vous pouvez vous rendre dans une "pharmacie de garde" dont vous trouverez la liste sur les portes de toutes les pharmacies.

Ordonnance

C'est un document sur lequel le médecin note sa prescription médicale. Il peut aussi bien comporter un acte ou un examen médical, une liste de médicaments ou un équipement.

OÙ SE SOIGNER ?

PSL reste à votre écoute et souhaite que votre scolarité se déroule au mieux. Pour cela, nous souhaitons vous aider à rester épanoui et bien dans votre corps et votre tête.

Un service mutualisé de santé PSL composé d'un pôle de médecine préventive et d'un pôle de prévention et d'orientation psychologique vient donc d'être mis en place au sein de PSL. Il est ouvert aux étudiants des établissements de PSL. Vous pourrez y passer votre visite de médecine préventive obligatoire (tout étudiant entrant dans un établissement de l'enseignement supérieur doit passer une visite de médecine préventive au cours des trois premières années de son cursus). Vous pourrez également prendre rendez-vous avec un psychiatre ou psychologue si vous ressentez le besoin de parler.

→ **Infos :** psl.eu > vie de campus > Paris est notre campus > Santé et bien-être

Les centres de soins

— Le centre de santé des Saints-Pères
Ouvré à tous les étudiants qui peuvent y désigner leur médecin traitant : consultation de médecins généralistes (consultations et soins courants, certificats d'aptitude au sport ou aux stages à l'étranger, mise à jour des vaccinations, etc.) et spécialistes (gynécologues, psychologues/psychiatres, dentistes, tabacologues, nutritionnistes et experts en audition). Tous les étudiants étrangers ont accès à tous les soins (langues parlées au centre : anglais, allemand, italien, arabe, chinois, etc.).

→ **Pour prendre un rendez-vous ou tout renseignement complémentaire :**
siumpss.parisdescartes.fr

→ **Adresse :** 45, rue des Saints-Pères, 75006 Paris – Tél : **01 42 86 21 29**

— Le Centre Colliard
Adapté aux étudiants (tiers payant/secteur 1, ouvertures tardives ainsi que le samedi), vous y trouverez des cabinets de médecine générale, un gynécologue (et un centre de planification familiale), un dermatologue, un psychiatre, une consultation addictologie/nutrition... en plus des consultations et d'un centre de planification.

→ **Adresse :** 4 rue des Quatrefages, 75005 Paris – Tél : **01 85 56 00 00**

— Les centres de santé de la ville de Paris
Conventionnés, ces centres sont ouverts à tous et proposent des consultations de généralistes et de spécialistes sans dépassement d'honoraires en appliquant le tiers payant.

→ **Infos :** centres-sante.paris.fr

— 6 Bureaux d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU) à Paris.

→ **Infos :** psl.eu > vie de campus > Paris est notre campus > Santé et bien-être et crous-paris.fr/aides-sociales

Besoin de parler, de vous informer ?

— Fil Santé Jeunes **0 800 235 236** (gratuit depuis un poste fixe) ou **01 44 93 30 74**

— Nightline (Chat et service d'écoute pour les étudiants par des étudiants) : nightline-paris.fr / **01 88 32 12 32**

— Permanence d'écoute gratuite APASO (Prévention Accueil Soutien et Orientation) : **01 40 47 55 47** / etudiants@apaso.fr

— Violences Femmes info : **39 19** / stop-violences-femmes.gov.fr

— Institut de santé génésique concernant les violences faites aux femmes : **01 39 10 85 35** / institutensantegenesique.org



Trouver un médecin

CPAM

Vous avez la possibilité sur le site de l'assurance maladie de trouver un professionnel de santé, selon différents critères (localisation, profession, tarif, acte, adresse).

→ **Infos :** ameli.fr > Espace particulier > Trouvez un professionnel de santé

Doctolib.fr ou appli Doctolib

Choisissez un professionnel de santé en fonction de son secteur et de ses disponibilités. Le service gratuit donne aussi plusieurs informations intéressantes comme le tarif pratiqué et les langues parlées.

Se restaurer

LE CROUS

Il n'est pas toujours facile de bien se restaurer dans la capitale lorsque l'on est étudiant, mais sachez que les sandwiches et autres fast foods ne sont pas une fatalité ! Il existe une solution beaucoup moins coûteuse et plus équilibrée : les restaurants et cafétérias universitaires.

Horaires d'ouverture à Paris :

- Les restaurants universitaires de Paris sont ouverts du lundi au vendredi pour le déjeuner, généralement de 11h30 à 14h (les restaurants installés dans des universités ont des horaires un peu différents).
 - 3 restaurants universitaires ouvrent leurs portes le soir de 18h15 à 20h (Mabillon, CIUP et Bullier, tous situés au cœur de Paris).
 - À noter, le brunch du dimanche sur la Barge du CROUS de Paris qui fait carton plein !
- **Tarifs** : Comptez 3,30 € seulement pour un repas complet comprenant entrée + plat + dessert mais aussi des sandwiches à 2 € ou 3 €.



Info

CROUS

Situés à proximité ou au sein même des sites d'études, les 18 restaurants, 4 foodtrucks et 36 cafétérias universitaires vous proposent un grand choix de plats et une cuisine diversifiée et de qualité.

Consultez la liste sur le site du CROUS crous-paris.fr et téléchargez l'**appli CROUS** pour consulter les menus, les horaires et les adresses des restaurants et cafétérias.

LA CARTE IZLY

Si vous êtes détenteur d'une carte d'étudiant dotée d'une puce Izly, vous pouvez payer – sans contact – vos repas dans les restaurants universitaires et les cafétérias des CROUS. Vous avez également accès aux photocopieuses, laveries et vous pouvez passer des commandes alimentaires sur le site du CROUS.

Par ailleurs, l'application mobile Izly sur smartphone permet de générer un QR code au moment du paiement, qu'il faut passer devant le lecteur de l'opérateur de caisse du restaurant universitaire. Dans certains restaurants universitaires, il est possible de payer en espèces et en carte bleue.

→ **Infos** : izly.fr et **appli Izly**

Apprendre le français

LE FLE À PSL

L'Université PSL propose des cours de FLE (Français Langue Étrangère) pour tous les niveaux. Pour connaître les options qui s'offrent à vous, prenez contact avec le service en charge du Français Langue Étrangère ou le Département des langues de votre établissement d'accueil. Liste non exhaustive de référents FLE au sein de PSL :

- **Chimie ParisTech – PSL** : Daria Moreau daria.moreau@chimieparistech.psl.eu
- **ENS – PSL** : Hélène Boisson helene.boisson@normalesup.org
- **EPHE – PSL** : Rachel Lauthelier-Mourier rachel.lauthelier-mourier@ephe.psl.eu
- **ESPCI Paris – PSL** : Daria Moreau daria.moreau@espci.fr
- **MINES Paris Tech – PSL** : Linda Koiran linda.koiran@mines-paristech.fr
- **Dauphine-PSL** : courses.exchange@dauphine.fr

HORS PSL

À Paris, les possibilités de parfaire votre niveau de français sont nombreuses.

- **Pour connaître toutes les options d'apprentissage du FLE**, rendez-vous sur le site qualitefle.fr qui répertorie tous les lieux d'apprentissage du français labellisés "Qualité FLE".
- **Il existe des ateliers de conversations dans les bibliothèques (ex : bnF) et les musées (ex : Musée Pompidou) !** Renseignez-vous directement auprès de ces structures pour toute information complémentaire.
- **Une solution à moindre coût : les cours municipaux d'adultes FLE de la ville de Paris** (attention, peu de places sont disponibles).



Bon à savoir

1 Cours de FLE PSL mutualisés

Vous n'avez pas réussi à vous inscrire dans un cours de français dans votre établissement d'accueil (chevauchement des horaires, plus de places disponibles, niveau non adapté) ? Des cours de FLE supplémentaires sont disponibles dans certains établissements de PSL ! Renseignez-vous auprès du référent FLE de votre établissement.

2 FLE du collège doctoral de PSL

Saviez-vous que le Collège Doctoral de PSL propose à tous les doctorants une large gamme de formations à vocation professionnalisante (emploi, carrière, communication, management...) mais également des cours de FLE tous niveaux appliqués dans le cadre de votre thèse et de votre vie doctorale ?

→ **Infos** : collegedoctoral.psl.eu
→ **Contact** : anne.roulin@psl.eu

Travailler

TROUVER UN JOB ÉTUDIANT

Les établissements proposent régulièrement des "emplois étudiants". Il s'agit d'un recrutement par contrat pour exercer diverses activités (accueil des étudiants, animations culturelles, scientifiques, sociales, missions doctorales, etc.). Les étudiants bénéficiaires de ces contrats poursuivent leurs études et exercent les activités prévues au contrat selon un rythme approprié. Ce rythme est aménagé en fonction des exigences spécifiques de la formation suivie afin de permettre la poursuite simultanée des études et l'insertion professionnelle des étudiants. Renseignez-vous auprès du service vie étudiante de votre établissement d'accueil et consultez la page "emploi" de PSL psl.eu/emploi-liste.

Vous pouvez aussi trouver un job sur certains sites spécialisés :

- jobnroll.fr
- jobaviz.fr
- letudiant.fr
- studyrama.com
- jobteaser.com



Clinique juridique

Pour former les étudiants en droit par une expérience pratique tout en leur permettant de mettre leurs savoirs et connaissances au service de leurs concitoyens, Dauphine-PSL et PSL ont créé la Clinique Juridique. Un projet pédagogique et social innovant dont peuvent également bénéficier gratuitement les PSL-iens.

Quel que soit votre problème juridique (contrat, responsabilité, famille, succession, droit du travail etc.), la Clinique juridique PSL / Dauphine propose aux étudiants de PSL des consultations gratuites avec un avocat spécialisé.

→ Infos : clinique-dauphine.org



Bon à savoir

L'équipe du PSL Welcome Desk peut vous aider à trouver un emploi étudiant (partage d'annonces, relecture de CV et de lettre de motivation).

LA LÉGISLATION DU TRAVAIL EN FRANCE

Vous êtes autorisé à travailler pendant vos études en France dès lors que vous disposez d'une inscription dans un établissement ouvrant droit au régime étudiant de la Sécurité Sociale et d'un visa de séjour étudiant (VLS-TS) ou d'une carte de séjour étudiant si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne. Vous pourrez travailler jusqu'à 964 heures par an, ce qui correspond à 60% de la durée normale du travail en France. Toutefois, la durée de travail autorisée est fixée proportionnellement à la durée de vos études (par exemple 482 h maximum pour un enseignement de 6 mois). La législation évolue régulièrement et il existe plusieurs cas dérogatoires. Vous aurez la possibilité de travailler pendant vos études mais cela ne vous permettra pas de couvrir la totalité de vos dépenses. Un job étudiant ne peut constituer qu'un revenu d'appoint.

→ **Retrouvez toutes les fiches récapitulatives et actualisées sur :** service-public.fr et etudiant.gouv.fr/cid96484/contrats-de-travail-reperes-juridiques.html



Bon à savoir

Stage

Si vous effectuez un stage, sa durée n'est pas comptabilisée dans la durée de travail autorisée de 964h (ou 822,5 h pour les étudiants algériens). Le stage est régi par une convention de stage, l'équivalent du contrat de travail pour les stages. Ce document définit les conditions du stage (durée, rémunération, couverture sociale du stagiaire) et doit être signé par votre établissement, l'entreprise qui vous accueille et vous-même.

→ **À noter :** la gratification des stages est obligatoire en France au-delà de 2 mois de travail.

SMIC (salaire minimum de croissance) : c'est le salaire minimum légal en France. Son taux horaire varie annuellement (de l'ordre de 10,15 € bruts / heure en 2020).





CHECKLIST

CONSEILS POUR UN SÉJOUR PSL RÉUSSI

1

Avant mon arrivée

- 1 J'identifie qui sont **mes contacts** dans mon établissement d'accueil. → p. 28
- 2 Je vérifie si j'ai besoin d'un **visa**. → p. 30
- 3 Je cherche un **logement**. → p. 37
- 4 Je m'inscris à un **événement d'accueil**. → p. 31
- 5 Je m'inscris à un **"Buddy Program"**. → p. 31
- 6 Si je suis assujetti à la **CVEC**, je paye ma contribution et télécharge mon attestation. → p. 33
- 7 Je souscris à une **assurance santé/voyage** pour couvrir la période allant de mon arrivée en France jusqu'à mon inscription dans mon établissement.
- 8 Dès que j'obtiens mon visa, je prends mon **billet d'avion**.
- 9 Je fais la demande d'une **caution locative** sur le site visale.fr, si besoin. → p. 40
- 10 Je donne à mon **"Buddy"**, au propriétaire de mon logement, au PSL Welcome Desk et à mon contact dans l'établissement d'accueil toutes les **informations relatives à mon arrivée à Paris**.

2

À mon arrivée

- 1 Je paye ma **CVEC** si je ne n'ai pas pu le faire avant mon arrivée.
- 2 Je m'inscris dans mon établissement d'accueil et j'obtiens mon **certificat de scolarité**.
- 3 Je finalise ma demande visale en téléversant sur le site mon **certificat de scolarité**.
- 4 J'assiste à un **événement d'accueil**.
- 5 J'ouvre un **compte en banque**. → p. 35
- 6 Je souscris une **assurance logement** et une **assurance de responsabilité civile**.
- 7 Si je suis arrivé en France avec un **visa long séjour** valant titre de séjour (VLS-TS) étudiant ou un visa VLS-TS "passeport talent chercheur" de moins de 12 mois, je le valide sur la plateforme dédiée → p. 34
- 8 Si je remplis les conditions d'éligibilité, je m'affilie au régime général français de **sécurité sociale** sur la plateforme dédiée **etudiant-etranger.ameli.fr** → p. 42
- 9 Je fais une demande de carte de transport ImagineR ou Navigo. → p. 41
- 10 Je rends visite à l'équipe du **PSL Welcome Desk** pour faire le point sur mes démarches.
- 11 Je **demande à mon "Buddy"** de me faire visiter quelques coins sympas de Paris et le campus de l'Université PSL.
- 12 Si le français n'est pas ma langue maternelle, je m'inscris à un **cours de FLE**. → p. 47
- 13 Je fais une simulation sur le site de la **CAF** pour voir si je suis éligible et je sou mets un dossier de demande d'allocations logement. → p. 38

3

Quelques semaines après mon arrivée

- 1 Je me renseigne sur les **associations étudiantes** de PSL, l'Orchestre et Chœur de PSL, l'abonnement à PSL Sport et les activités du PSL Welcome Desk.
- 2 Dès que j'ai ma carte d'étudiant, j'active ma **puce Izly** pour payer mes repas au restaurant universitaire.
- 3 Je vais au **PSL Welcome Desk** prendre un café et discuter avec l'équipe.
- 4 Je prends contact avec **l'ambassade de mon pays à Paris** / je m'inscris à leur Newsletter pour être au courant des évènements à venir et rencontrer des compatriotes.
- 5 J'obtiens mon **numéro provisoire de sécurité sociale** ; je peux désormais me faire rembourser de mes soins médicaux.

4

Durant l'année universitaire

- 1 J'obtiens mon **numéro définitif de sécurité sociale** : je peux créer un compte AMELI, choisir un médecin traitant et commander une carte vitale.
- 2 Je **renouvelle mon titre de séjour** 2 mois avant son expiration.

SITES WEB

- **psl.eu** : retrouvez toutes les informations, contacts et actualités de l'Université PSL.
- **messervices.etudiant.gouv.fr** : le portail numérique des démarches et services de la vie étudiante.
- **crous-paris.fr** : renseignez-vous sur les bourses, les résidences universitaires, les restaurants universitaires, les offres culturelles.
- **ciup.fr** : Cité internationale universitaire de Paris – le campus des universités de Paris (logement, service d'accueil, accompagnement des étudiants et chercheurs étrangers).
- **campusfrance.org** : il s'agit de l'établissement public chargé de la mobilité étudiante. Vous y trouverez toutes les informations relatives à votre projet de mobilité : étudier en France (catalogue de formations, financement des études), préparer son séjour (démarches administratives), vivre en France (se loger, se soigner, travailler etc.).
- **etudiantdeparis.fr** : l'association des étudiants de Paris propose des fiches pratiques dédiées aux étudiants internationaux (obtenir le visa, travailler, gérer son budget, trouver un logement, etc.).
- **enseignementsuprecherche.gouv.fr** : le site du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Vous y trouverez toutes les informations relatives aux études supérieures en France.
- **diplomatie.gouv.fr** : le site du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères vous donne les adresses des consulats, ambassades et alliances françaises ainsi que des informations sur les bourses du gouvernement français.
- **service-public.fr** : le portail de l'administration française vous informe sur vos droits et les démarches administratives en tant que résident en France.
- **lokaviz.fr** : la centrale du logement LoKaviZ recense pour les étudiants l'offre de logements dans le parc privé ou en résidences universitaires. Elle met en avant les logements auxquels le CNOUS décerne le label "LoKaviZ" qui garantit notamment le paiement d'un loyer abordable pour un logement décent.
- **letudiant.fr et studyrama.com** : deux sites spécialisés sur la vie étudiante, les jobs étudiants, les logements et l'orientation.

LES NUMÉROS D'URGENCE

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24 h/24. Dans tous les cas, pour faciliter et accélérer le traitement de votre appel, pensez à préciser ces trois points :

- Qui suis-je ? Vous êtes victime ou témoin. Pensez à donner un numéro de téléphone sur lequel vous restez joignable.
- Où suis-je ? Donnez l'adresse précise de l'endroit où les services doivent intervenir.
- Quel est l'objet de mon appel ? Précisez les motifs de votre appel.

SAMU : 15

Le Service d'aide médicale urgente (SAMU) peut être appelé pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation nécessitant des soins immédiats.

POLICE SECOURS : 17

Ce numéro peut être appelé pour faire intervenir en urgence la police.

SAPEURS-POMPIERS : 18

Les pompiers peuvent être appelés pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes nécessitant une intervention rapide (incendie, fuite de gaz, accident de la route...).

112 À PARTIR D'UN MOBILE

À partir d'un téléphone portable, composez le 112, qui est le numéro d'urgence dans l'ensemble de l'Union Européenne.

**Un souci administratif ?
Besoin de conseils ?
N'hésitez pas à contacter le PSL
Welcome Desk à ce numéro :
07 50 15 92 93**

Le week-end (et seulement si votre demande est urgente) privilégiez les messages via WhatsApp.

Les jours fériés en France en 2020-2021

- La Toussaint : 1^{er} novembre
- L'Armistice : 11 novembre
- Noël : 25 décembre
- Le jour de l'an : 1^{er} janvier
- Pâques : 5 avril
- La Fête du travail : 1^{er} mai
- La Fête de La victoire : 8 mai
- L'Ascension : 13 mai
- La Pentecôte : 24 mai
- La Fête nationale : 14 juillet
- L'Assomption : 15 août



60 rue Mazarine
75006 Paris – France

psl.eu

    [Université PSL](#)